



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# RETOUR À L'EMPLOI APRÈS FORMATION PAYS DE LA LOIRE - 3ÈME TRIMESTRE 2023

AU 3ème TRIMESTRE 2023  
LE TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI  
6 MOIS APRÈS FORMATION  
EST DE

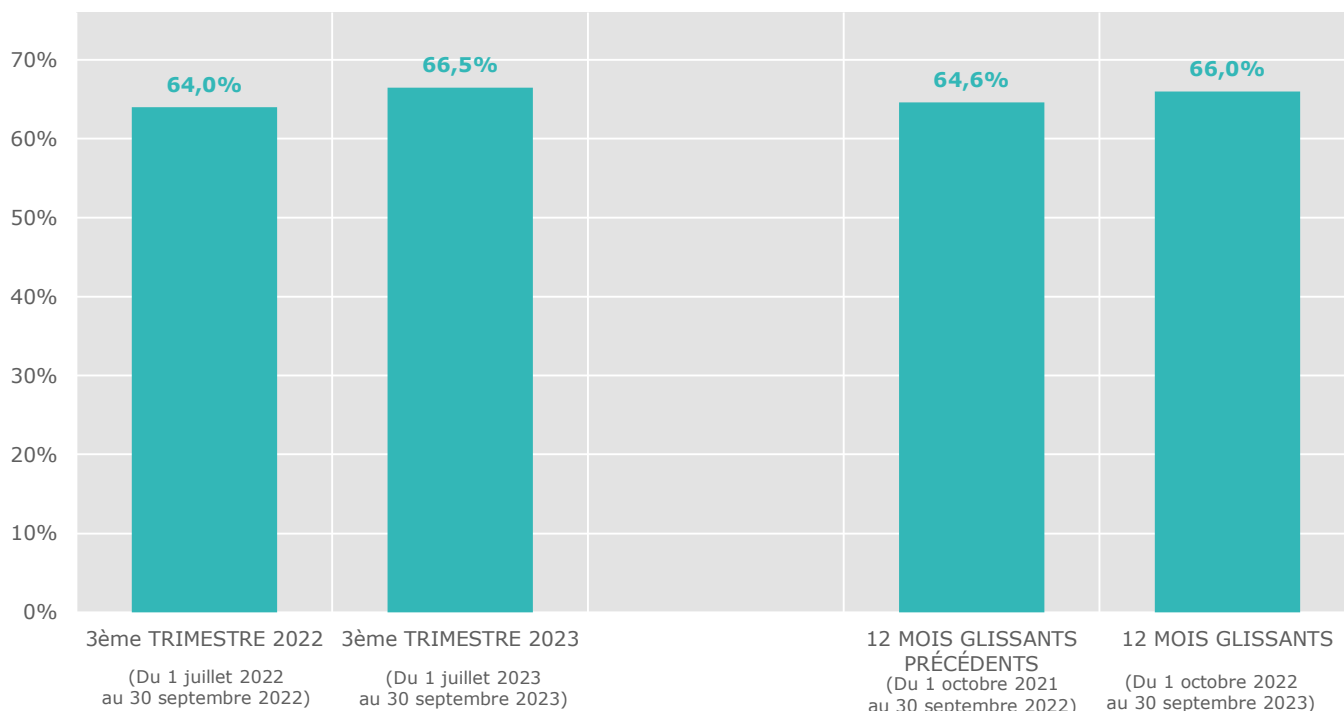
## 66,5%

Entre juillet 2023 et septembre 2023, **9 381** demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation en Pays de la Loire. Parmi eux, **66,5%** ont eu accès à un emploi au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation, soit **6 243** retours à l'emploi sur un trimestre. Le taux d'accès à l'emploi six mois après formation est en hausse sur un an : **+2,5 points** par rapport au 3ème trimestre 2022.

Au niveau national, sur les **120 851** demandeurs d'emploi sortants de formation lors du 3ème trimestre 2023, ils sont **57,9%** à accéder à l'emploi dans les six mois. Ce taux est bien inférieur à celui de la région. L'évolution nationale connaît aussi une hausse sur un an avec **+2,1 points**, comparable à celle de la région Pays de la Loire.

Sur douze mois glissants, de octobre 2022 à fin septembre 2023, le taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin de formation atteint **66,0%** en Pays de la Loire, soit une légère hausse par rapport à la même période l'année passée.

**GRAPHIQUE 1 :**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION**



# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Le taux de retour à l'emploi varie selon les caractéristiques du stagiaire.

Les demandeurs d'emploi seniors affichent des taux plus faibles que les autres demandeurs d'emploi : **62,3%** d'entre eux retrouvent un emploi dans les six mois. En évolution annuelle, toutes les classes bénéficient de la hausse annuelle, dans des proportions différentes.

Le taux d'accès à l'emploi après formation est plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (ayant cumulé 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 mois précédant l'entrée en formation) que pour les autres stagiaires avec respectivement **48,7%** contre **68,1%** pour les autres stagiaires.

De même, les demandeurs d'emploi non qualifiés affichent une situation moins favorable : **62,6%** ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant la formation, contre **67,5%** pour les demandeurs d'emploi qualifiés.

Le type de formation joue aussi un rôle sur le retour à l'emploi. Les taux de retour concernant les AFPR et POEI, deux types de formation préalable à l'embauche, affichent des taux supérieurs, avec respectivement **85,0%** et **88,0%**. Les AIF (Aides Individuelles à la Formation, mobilisables lorsque les autres dispositifs ne peuvent être appliqués) et les formations autres affichent des taux plus faibles, avec respectivement **62,7%** et **64,5%**.

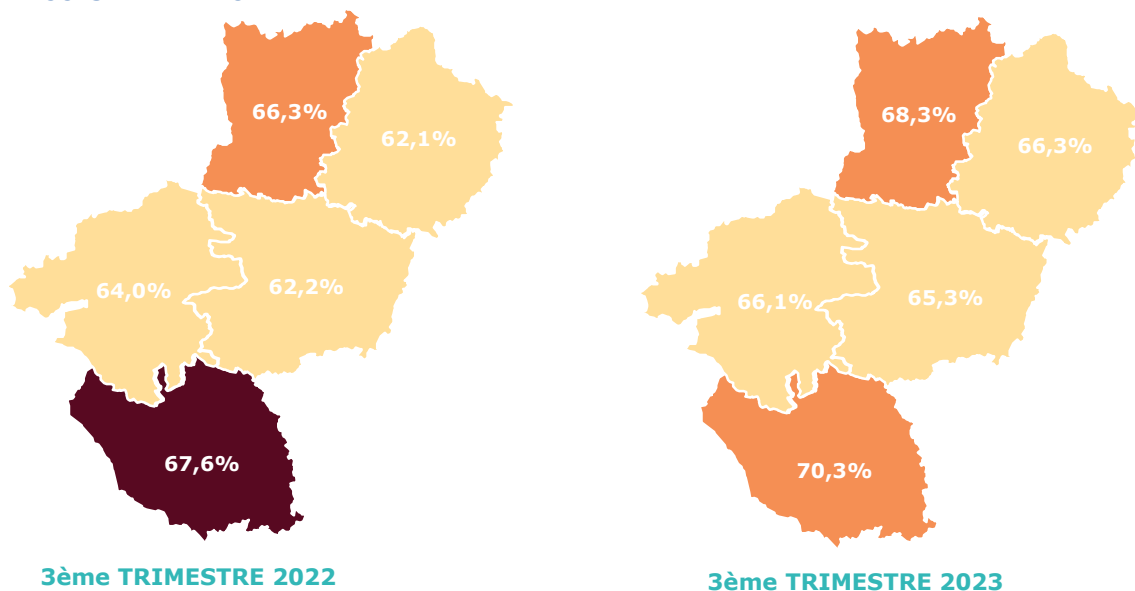
**TABLEAU 1 :**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION,**  
**SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR ET DE LA FORMATION**

	SORTANTS DU 3ème TRIMESTRE 2022	SORTANTS DU 3ème TRIMESTRE 2023	ÉVOLUTION
<b>AGE À L'ENTRÉE DE FORMATION</b>			
Moins de 25 ans	60,6%	65,4%	+ 4,8 pts
Entre 25 et 29 ans	63,9%	68,9%	+ 5,0 pts
Entre 30 et 39 ans	66,5%	66,9%	+ 0,4 pts
Entre 40 et 49 ans	68,2%	68,4%	+ 0,2 pts
50 ans et plus	60,2%	62,3%	+ 2,1 pts
<b>ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION</b>			
Autres demandeurs d'emploi	65,7%	68,1%	+ 2,4 pts
Demandeurs d'emploi de longue durée	47,0%	48,7%	+ 1,7 pts
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>			
Demandeurs d'emploi qualifiés	65,2%	67,5%	+ 2,3 pts
Demandeurs d'emploi non qualifiés	58,0%	62,6%	+ 4,6 pts
<b>TYPE DE FORMATION</b>			
AFPR	84,0%	85,0%	+ 1,0 pts
POE Individuelle	87,2%	88,0%	+ 0,8 pts
AIF	60,2%	62,7%	+ 2,5 pts
Autres formations	61,8%	64,5%	+ 2,7 pts
<b>Ensemble</b>	<b>64,0%</b>	<b>66,5%</b>	<b>+ 2,5 pts</b>

# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Les situations de retour à l'emploi six mois après la fin de formation varient entre les départements de la région. La Vendée affiche le taux de retour le plus important avec **70,3%** au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, suivie de la Mayenne avec **68,3%**. La Sarthe (**66,3%**) affiche un taux proche de celui des Pays de la Loire. Elle est suivie par la Loire-Atlantique (**66,1%**). Le Maine-et-Loire (**65,3%**) présente un taux en deçà de la moyenne régionale.

## GRAPHIQUE 2 TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT



## SOURCE ET DÉFINITION

### CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par France Travail ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

### L'INDICATEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à un indicateur de la convention tripartite. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois ;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

### NOTE IMPORTANTE : RUPTURE DE SÉRIE À PARTIR DE 2020

À partir de début 2020, le périmètre de l'indicateur s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure (ex: Conseil régional), et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. Il en résulte une hausse des volumétries à partir de cette date.

Directeurs de la publication :  
**Martine CHONG-WA NUMERIC – Jean-Marc VIOLEAU**

Responsable de la rédaction :  
**Vincent RAGOT**

Conception et réalisation :  
**Service SEE – Gaëtan COIRIER**  
Contact : statsPDL@francetravail.fr

France Travail Pays de la Loire  
1 rue de la Cale Crucy  
44100 Nantes

[WWW.FRANCETRAVAIL.ORG](http://WWW.FRANCETRAVAIL.ORG)

